



FORTES PLUIES DES 30 ET 31 MAI 2016

Un épisode exceptionnel tant en intensité qu'en durée pour cette période de l'année est survenu les 30 et 31 mai 2016.

**Le 31 Mai à 14 H 00 77 mm se sont abattus en 24 heures sur la vallée de la Bièvre (cumul du mois : 167mm)**

En dépit de ce phénomène remarquable conjugué à la surverse des bassins du SMAGER en tête du bassin versant, le système de prévention des crues a permis de limiter considérablement les dommages entre Buc et Massy pour les riverains de la Bièvre (à noter, circonstance aggravante, que les précipitations des 30 et 31 mai sont survenues alors que les sols étaient totalement saturés en raison des pluies très abondantes des 3 derniers mois).

Ainsi s'agissant du cours de la Bièvre les dommages aux biens ont été extrêmement réduits (quelques caves+ Moulin de Vauboyen).

Sur les affluents, aucun problème majeur n'a été signalé sur le Ru de St Marc, la Sygrie ou le ru des Godets.

Par contre des dégâts sont à déplorer sur le ru de Vauhallan où malgré la régulation assurée par l'étang neuf et le Bassin des Sablons un apport d'au moins 200 l/s a été enregistré en aval de ces ouvrages, ce phénomène pourrait s'expliquer par une rupture de rigoles (cette première analyse demande toutefois à être confirmée).

Plusieurs habitations en bordure du ru de Vauhallan ont été sinistrées sur le territoire de la commune d'Igny (soit par le ru soit par les voiries).

D'ores et déjà, il convient de souligner que si les dommages enregistrés en raison d'un débordement de la Bièvre ou de ses affluents, sont relativement modestes au regard de l'intensité des pluies et des dégâts constatés dans les vallées voisines, ce constat est directement lié à l'efficacité du système de télégestion et à la vidange récente des bassins de l'Abbaye aux Bois, des Damoiseaux et Vilgénis Aval notamment (cumul : + 50 000 m<sup>3</sup>)

Le bassin des Damoiseaux en particulier bien qu'en surverse à partir du 31 mai, 12 H 00, a permis de protéger remarquablement les riverains situés à l'aval sur le territoire de la commune d'Igny. Sans les vidanges intervenues en début de printemps 2016, se sont plus de 20 000 m<sup>3</sup> (surstockage Damoiseaux + Abbaye aux Bois) qui se seraient déversées dans le « vieux Igny ».

Enfin toutes les consignes de régulation imposées par arrêté préfectoral vis-à-vis de l'aval (12 m<sup>3</sup>/s) ont été constamment respectées ne dépassant jamais 10 m<sup>3</sup>/s à Cambacérés.